

SOUS-TRAITANCE EN CASCADE ET RECOURS A DES TRAVAILLEURS « SANS PAPIERS » A CHRONOPOST : LE SCANDAL SOCIAL DOIT CESSER !

Communiqué SUD Culture /Solidaires

Paris, le 12/06/2019

Depuis le mardi 11/06, des travailleurs « sans-papiers » tiennent un piquet de grève au centre Chronopost d'Alfortville, dans le Val-de-Marne, où ils ont été employés par le biais d'agences d'intérim, afin d'être régularisés et que les donneurs d'ordre, La Poste et sa filiale Chronopost, assument leurs responsabilités sociales. Cette mobilisation a lieu à l'initiative de SUD PTT, de Solidaires 94, du Comité des Travailleurs Sans Papiers de Vitry, de la CNT-SO et de la CNT.

Le syndicat SUD Culture Solidaires apporte tout son soutien et son appui à cette lutte. Nous dénonçons les agissements de La Poste et de ses filiales et sous-traitants. Cela d'autant plus que nous connaissons bien ce type d'exactions, que ce soit dans le secteur privé ou dans le secteur public. En effet, ce qui se trame aujourd'hui à La Poste laisse présager de l'avenir de toute la fonction publique, avec des secteurs divisés en filiales et une sous-traitance en cascade. Car c'est bien la création de multiples filiales, le recours à la « prestation de service » et à la sous-traitance, avec une multitudes de statuts différents des travailleurs et travailleuses employé-e-s dans le même lieu de travail, qui permet tous les abus et le recours régulier à des travailleurs

et travailleuses « sans-papiers », sans mettre en place les procédures normales pour régulariser ceux-ci, chaque entreprise prétendant ne pas être au courant.

Nous pouvons aussi témoigner de l'exploitation de travailleur·euse·s « sans-papiers » dans les secteurs de la culture et des médias, y compris dans la fonction publique via les sous-traitants. Il suffit pour cela de prendre la situation du secteur du nettoyage !

Notre syndicat est de plus directement concerné par cette lutte, car les maisons d'éditions sont de grosses utilisatrices de la livraison par colis et donc des services de Chronopost. Or, en tant que syndicat implanté dans ce secteur professionnel, mais aussi parce que de nombreux établissements publics du ministère de la Culture et le ministère lui-même ont leur propres maisons d'éditions qui recourent aussi à Chronopost, nous sommes donc confronté·e·s aux mauvaises conditions sociales et de travail que subissent le personnel de Chronopost. Nous voyons aussi les conséquences négatives que cela a sur la qualité des prestations pour les utilisateurs/trices et sur ce qui reste encore un service public. De ce fait, nous nous joignons au communiqué de soutien à la lutte publié par des maisons d'éditions le 01/06 qui dénonce ce système et ses conséquences.

Nous exigeons par conséquent que La Poste prenne ici ses responsabilités sociales, ainsi que l'état puisqu'il est actionnaire majoritaire du groupe.

Nous exigeons que les travailleurs « sans-papiers » en lutte soient régularisés et qu'ils soient embauchés à La Poste, leur véritable employeur. Nous exigeons aussi la réinternalisation à La Poste de toutes les filiales, l'arrêt du recours à la sous-traitance et à l'intérim, et l'embauche directe au sein de La Poste de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs concerné·e·s. Ces mesures d'égalité et progrès social doivent bien sûr s'appliquer à l'ensemble des services

publics, en particulier au ministère de la Culture.

Nous appelons à être présent-e-s aux côtés des travailleurs « sans-papiers » sur leur piquet de grève, lors des rassemblements et manifestations et à les soutenir par tous les moyens possibles, face au mépris et à la répression dont ils font l'objet de la part de La Poste, de Chronopost et de l'Etat !

**Régularisation de toutes et
tous les « sans-papiers » !**

